



VILLE DE TARARE



Communiqué de presse

Pour favoriser le départ en vacances des seniors Tarariens

Le CCAS de Tarare signera le lundi 6 décembre 2010
une convention de partenariat « Seniors en Vacances »
avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - ANCV

Une politique en direction des seniors, dynamique et innovante

La signature se fera à 17h00 à la Mairie de Tarare en Salle du Conseil, en présence de Monsieur Thomas CHADOEUF- HOEBEKE, président du Centre Communal d'Action Sociale de Tarare, de Mr Guy BIANCHINI, Directeur Régional Commercial de l'ANCV et de Mme Sonia GHARBI, Chargée de développement action sociale de l'ANCV.

Pour cette nouvelle initiative locale, le CCAS de Tarare va ainsi permettre dès la première année, à 80 retraités de plus de 60 ans résidant à Tarare de partir en vacances (hors juillet et août) à un prix préférentiel ; et ainsi soutenir les seniors les plus démunis et les plus isolés. L'ANCV apportera une aide financière de 150 euros aux retraités non imposables et le CCAS renforcera cette politique de soutien par une aide financière.

Ces séjours d'une durée de 5 jours et 4 nuits comprennent l'hébergement, les repas, des excursions et animations au quotidien et l'accompagnement de deux personnes.

Pourquoi les vacances sont essentielles pour les seniors ?

Il s'agit de faire en sorte que les retraités bougent dans leur tête, comme dans leur corps, et ces actions y contribuent grandement. Les voyages constituent un moyen privilégié pour faire bouger les seniors et leur donner à vivre intensément le présent. Ils favorisent les rencontres et brisent l'isolement, ainsi que la solitude. Ils font vivre la mémoire.

Signature d'un partenariat entre le CCAS de Tarare et l'ANCV

Favoriser l'accès aux vacances pour tous, telle est la mission de l'ANCV - Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public sous tutelle du secrétaire d'Etat en charge du tourisme. Depuis 2007, l'ANCV met en œuvre le programme **Seniors en Vacances** qui propose aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, des séjours de vacances tout compris (sauf transport) sur toute la France (193 destinations), au prix de 300 ou 360 € pour 5 ou 8 jours hors juillet-août. Les personnes âgées non imposables et leur conjoint peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV de 150 ou 180 € (50% de réduction),

En 2010, la signature de plus de 700 conventions avec des collectivités territoriales et les associations porteuses de projet présentes dans toutes les régions de France, partenaires de l'ANCV, a déjà permis l'enregistrement de 25.000 retraités dans le programme (tendance à la hausse de + 60%) . Seniors en Vacances est appelé à un large développement.

Ce programme a une double vocation, sociale en proposant à des personnes souvent isolées et financièrement démunies de pouvoir elles aussi partir et économique en prolongeant la saison touristique de nombreux équipements, favorisant ainsi la croissance et l'emploi.

L'ANCV finance le programme au niveau national à hauteur de 1,7 millions € grâce aux résultats de sa gestion responsable des Chèques-Vacances ».

Seniors en vacances pour les retraités tarariens dès 2011

Le pôle solidarité de Tarare, qui comprend le centre communal d'action sociale, anime une mission sociale de proximité en direction des publics tarariens, ainsi qu'une mission d'animation territoriale sur les volets santé, logement et plus récemment en direction des seniors.

La municipalité et les membres du conseil d'administration du CCAS, ont souhaité, depuis cette année, que soit mis l'accent sur des actions individuelles et collectives concernant les seniors.

C'est dans ce cadre là, que le CCAS a choisi de mettre en place sur 2011 deux séjours sur les périodes de juin et octobre avec pour objectifs de faire partir 80 personnes.

Les personnes qui sont intéressées par ce programme sont invitées à se présenter en Mairie de Tarare, au pôle solidarité : 57 rue de la République à Tarare ou téléphoner au 04 74 05 49 08

Contacts presse :

Ville de Tarare : Marc SIMOENS T. 04 74 05 49 29

ANCV : Joëlle MUZEAU T. 01 34 29 53 53 jmuzeau@ancv.fr

Plus d'informations :

<http://seniorsenvacances.ancv.com/>

